

Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du
Bulletin de Santé du Végétal vigne n° 12

A retenir :

Stade fin floraison, début nouaison.

Risque mildiou faible du fait du temps chaud et sec : suspendre les traitements

Risque oïdium modéré : raisonner les traitements jusqu'à fin complète de la floraison

Mildiou :

Le risque modélisé est modéré et il n'y a pas de pluie annoncée dans les jours prochain. Les fortes chaleurs à venir vont « assécher » le champignon. Il aura par la suite besoin de beaucoup d'eau pour redevenir potentiellement contaminant.

Suspendre les traitements.

Oïdium:

Parcelles à historique et/ou chardonnay : Si vous êtes en fin de rémanence, renouvelez le traitement.

Pour les autres parcelles : contrôlez la présence d'oïdium dans vos parcelles (vous pouvez me demander de vous accompagner). S'il n'y a pas d'oïdium, vous n'êtes pas obligé de maintenir les cadences. Il ne sera pas dramatique de laisser une fenêtre de quelques jours. Soyez cependant vigilants, l'arrêt complet des traitements en l'absence de symptômes n'est qu'à la fermeture de la grappe.

Cicadelles vertes (des grillures)

Aucun traitement n'est justifié actuellement, le nombre de cicadelles est très faible, y compris sur pinot.

Vers de la grappe

Aucun traitement n'est justifié actuellement, le nombre de glomérule étant très faible.

L'absence d'insecticide permet à la faune auxiliaire de se développer et de supprimer naturellement bon nombre de ravageur !

*La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de
l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits
phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.
Rédaction: Véronique Sarrot*

Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du Bulletin de Santé du Végétal vigne n° 12

Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de connue suffisamment pertinente à ce stade. Cependant, des alternatives préventives existent

Vous trouverez ci-dessous différents liens:

- pour retrouver l'ensemble des matières actives des produits utilisables :

[e-phy catalogue produits phyto](#)

- l'état des lieux 2019 des résistances aux différentes molécules utilisées :

http://viticulture.ecophytopic.fr/sites/default/files/actualites_doc/NC2019_mildiou_o%C3%AFdium_botrytis_blackrot_vigne_0.pdf

*La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de
l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits
phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.
Rédaction: Véronique Sarrot*

*Chambre d'Agriculture de l'Allier - 60 Cours Jean Jaurès - BP 1727 - 03017 Moulins cedex
Tél: 04 70 48 42 42 - Fax 04 70 46 30 69 - cda.03@allier.chambagri.fr*